

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article774>



# France, question(s) allemande(s)

- Nouvelles de l'antirépublique -



Date de mise en ligne : dimanche 7 août 2016

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

### Sommaire

- [Travail de terrain](#)
- [Les spécialistes](#)
- [L'ethnisation pour tous. \(...\)](#)
- [... et « minorités » autochtones](#)
- [OSCE 2016, année allemande](#)
- [Conclusion](#)

Commencé en novembre 2014, cet article consacré à deux cas de propagande ethniciste allemande en France est resté inachevé toute l'année 2015. En regard des attentats islamistes perpétrés sur notre territoire, son objet pouvait sembler de moindre importance. Mais il n'y a plus lieu d'attendre. À l'heure où se répand la crainte d'une dislocation de la société française, voire de la France elle-même, l'ethnisation n'est pas moins menaçante que l'islamisation. Fondée sur des textes comme la convention cadre pour la protection des minorités nationales et la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, c'est sans drame apparent qu'elle mine la cohésion nationale depuis les années 1990. Par la régression politique et civilisationnelle qu'elle engendre, elle ouvre la voie à plus régressif encore, et plus violent.

## Travail de terrain

Vingt ans après la mort de Khaled Kelkal à Vaugneray (Rhône) en septembre 1995, *M. Le magazine du Monde* a publié un article sur ce « premier djihadiste made in France (...) bien avant Mohamed Merah, Amedy Coulibaly ou les frères Kouachi » [1]. Ses années d'enfance et d'adolescence apparaissent comme un « plaidoyer pour une intégration réussie ». Bon élève en primaire et au collège, le jeune Khaled est admis dans l'un des meilleurs lycées de Lyon. La suite survient telle une fatalité : « C'est pourtant là qu'il ressent ses premières frustrations. Très vite, il décroche. »

On apprend dans cet article qu'« un sociologue allemand a saisi à l'époque l'état d'esprit du jeune homme » lors d'un entretien réalisé en 1992 [2] : Dietmar Loch, qui prépare alors « une thèse intitulée "Les politiques municipales vis-à-vis des minorités ethniques en France" ». En immersion à Vaulx-en-Velin plusieurs mois de l'année, il est « gentiment surnommé "Deutschmark" par ses sujets d'étude ». Les auteurs notent qu'« encore aujourd'hui, il suffit de croiser son regard perçant, sans être inquisiteur, pour comprendre comment Kelkal a pu se livrer aussi intensément ».

L'expression « minorités ethniques » ne figure pas dans l'intitulé de la thèse que Dietmar Loch soutiendra en 1998 à Giessen (Allemagne) - « *Jugendliche maghrebischer Herkunft zwischen Stadtpolitik und Lebenswelt. Eine Fallstudie in der französischen Vorstadt Vaulx-en-Velin* » - pas non plus dans la traduction française qu'il en donne, d'où a disparu la notion d'entre-deux : « La mise en oeuvre de la politique de la ville et le 'monde vécu' des jeunes issus de l'immigration maghrébine. Une étude de cas à Vaulx-en-Velin » (traduction littérale : Jeunes d'origine maghrébine entre politique de la ville et "monde vécu". Une étude de cas à Vaulx-en-Velin). Mais ce travail de recherche a bien été mené dans le cadre d'un programme de formation doctorale consacré, sous la direction du politologue allemand Claus Leggewie, à l'étude comparée des politiques communales « relatives aux minorités » en Europe occidentale [3].

Dietmar Loch n'ignorait pas qu'en France, la catégorie « minorité ethnique » reste hors du champ politique, comme

en témoigne entre autres son article de 1993 « *Jugend, gesellschaftliche Ausgrenzung und Ethnizität in der Banlieue. Das Beispiel Vaulx-en-Velin* » (Jeunes, exclusion sociale et ethnicité dans les banlieues. L'exemple de Vaulx-en-Velin), une première synthèse de son enquête de terrain dans le Grand Lyon [4]. Il y écrit que le « modèle d'intégration » français est fondé sur la conception de la nation comme « plébiscite de tous les jours » (Renan), qu'il trouve sa légitimité, au nom de valeurs universelles, non dans des communautés définies ethniquement, mais dans le citoyen en tant qu'individu. Il n'en affirme pas moins la nécessité d'une politique relative à ces « minorités », et dénonce la « tabouisation de l'ethnicité qui règne dans les institutions ». Lorsqu'il se demande, en 1995, dans son analyse du cas Kelkal (voir note 2), ce que signifie « faire aujourd'hui une étude sur les minorités en France », il répond dans le même registre : « (...) il ne se passe pas de jour où les débats nationaux ne soient marqués par les conflits concernant l'identité nationale et les problèmes ethnico-culturels. Il suffit de lire les journaux : Front national, affaire du foulard islamique, intégrisme, etc. Mais, au sein des institutions, ces thèmes restent tabous. Le représentant des institutions françaises ne connaît que les "jeunes" ».

En 2007, dans *Intégration et égalité des chances*, un glossaire français-allemand-anglais publié par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, Loch écrira de même qu'« en France, l'idéal républicain du modèle d'intégration ne permet pas le développement d'une politique prenant en compte - au moins d'une manière explicite - les problèmes liés à l'origine ethnique » [5]. Ce que le sociologue allemand attribue à l'influence du tabou n'est que la mise en oeuvre du texte de la Constitution, qui assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

## Les spécialistes

Parmi les activités plus récentes de Dietmar Loch, il y a eu en 2010 la « co-organisation (avec Virginie Guiraudon) de la première Midterm Conference du Research Network RN32 Political Sociology de l'Association Européenne de Sociologie (ESA) sur le thème : Citizenship and Democracy : Membership, forms of participation, within and across European territories, Université Lille II, 4 - 5 novembre 2010, <http://www.europeanpoliticalsociology.eu/Lille-Interim-Conference.php> » [6]. Étant coorganisateur de ce colloque « Citoyenneté et démocratie », il ne pouvait ignorer que l'auteur de la communication sur « les revendications des minorités ethniques en Pologne », Joanna Jasiewicz, était chercheur associé à l'*European Centre for Minority Issues* (ECMI), le Centre européen pour les questions relatives aux minorités créé en 1996 par les gouvernements du Danemark, d'Allemagne et du Schleswig-Holstein [7]. L'ECMI, qui s'est occupé de la Corse dès 1998, travaille jusqu'aujourd'hui main dans la main avec la FUEN/FUEV (*Federal Union of European Nationalities/Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen*), comme le montre une information du 8 juillet 2016 sur un projet commun dans les Balkans de l'Ouest [8].



La préoccupation ethniciste apparaît également chez Loch en 2015, dans la préparation du colloque franco-canadien

« Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada et en Europe : l'exemple de la Région Rhône Alpes et du Québec », financé par une subvention de 15 000 Euros reçue par le programme CMIRA (Coopération et mobilité internationales Rhône Alpes) et organisé par Pacte et l'Université du Québec à Montréal/UQAM (CRIEC/ Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) [9]. C'est comme si l'évocation répétée d'une place officielle due à l'ethnicité en France se voulait prophétie autoréalisatrice. Notons que la politique linguistique de la Région Rhône Alpes [10] s'est distinguée par l'intervention au Conseil Régional Rhône-Alpes, le 15 octobre 2013, lors du colloque « Quel avenir pour nos langues ? », de Georg Kremnitz, qui a présenté l'ouvrage *Histoire sociale des langues de France* élaboré sous sa direction (Presses Universitaires de Rennes, 2013). Il sera reçu au Sénat par Jean-Paul Bel le 5 mars 2014, avec les autres membres du collectif auteur [11]. Ce romaniste allemand, spécialiste de philologie romane, héraut en France de l'occitanisme, est l'un des trois membres du comité d'édition de la revue *Europa Ethnica*, qui a été pendant plusieurs décennies l'organe officiel de la FUEV [12].

## L'ethnisation pour tous, « minorités » issues de l'immigration...

Venons-en à l'entretien de Dietmar Loch avec Khaled Kelkal. Quelques-unes des questions posées par le sociologue sont tendancieuses, relevant de cette obsession de l'ethnicité qui vaut programme politique. Il parle ainsi de « préjugés » pour résumer ce que le jeune homme vient de dire quant à la mentalité partagée par tous au sein du « groupe homogène » qu'était sa classe au collège, et qu'il n'a pas retrouvée au lycée où « c'était un peu froid » malgré la bonne entente avec ses nouveaux camarades. Kelkal se souvient : « Eux, ils n'avaient jamais vu dans leur classe un Arabe, comme ils disent franchement, tu es le seul Arabe et, quand ils m'ont connu, ils m'ont dit : "Tu es l'exception". » Il n'y a là ni rejet ni critique de sa personne par les autres pour arabité, ni revendication spécifique de sa part à ce sujet, c'est juste la description d'un fait. Loch, pourtant : « Au collège, il n'y avait pas ces préjugés ? » Kelkal : « Non, rien. ». Puis, désormais orienté vers cette piste : « Bon, c'est sûr que les Français n'avaient pas les mêmes principes, mais quand même, ils s'adaptaient, et nous aussi on s'adaptait, on ne voyait pas trop la différence. » Parle-t-il vraiment, s'agissant du lycée, d'une forme de discrimination à son égard pour différence « ethnique », ou est-ce plutôt un comportement de tous envers tous ? « Aider, au collège, c'était un plaisir, mais au lycée, non. Vous aviez un trou de mémoire, ils vous disent rien, ils cachent. »

Quand Loch demande : « Y a-t-il des regroupements ethniques dans vos quartiers ? », Kelkal semble prendre conscience d'un fait qu'il n'avait pas perçu comme tel et dont il ne parlait pas en ces termes : « C'est vrai que les Noirs sont surtout avec les Noirs. Mais quand le Noir a besoin de quelque chose, il parle super bien avec l'Arabe. Mais sinon, les Noirs traînent ensemble. Les Arabes et les Portugais, ils traînent ensemble aussi. » Lui voit plutôt en rapports de classe, tant parmi ses camarades de lycée - « au lycée, dans ma classe, il y avait que les riches » - que pour les gens de Vaulx-en-Velin « qui n'habitent pas dans des ZUP ». Interrogé ensuite quant à l'importance pour lui de sa « culture d'origine », le jeune homme dit qu'« il faut différencier culture et religion », et ne retient que le volet religieux, sans se soucier non plus d'origine ethnique : « Je ne suis ni arabe, ni français, je suis musulman. » [13] C'est son sentiment religieux qui semble le rendre insensible aux assignations à résidence dans l'ethnicité, dans l'ethnoculturel. Peut-être était-il, dans cette indifférence, plus français qu'il ne le croyait, lui qui parlait des Français comme s'il n'en avait pas été un lui-même.

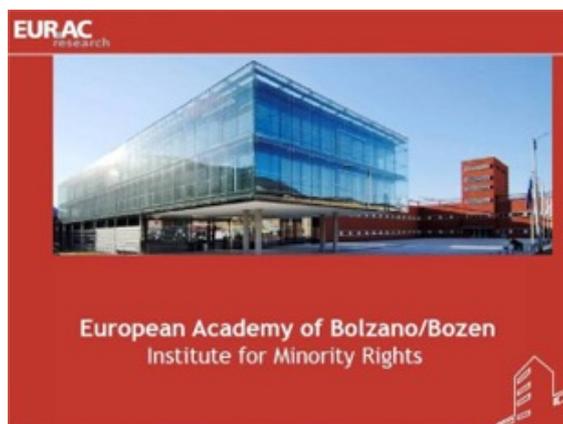
Dietmar Loch faisait doublement erreur lorsqu'il disait, en un curieux jeu de miroir : « C'est en tant qu'étranger que j'ai fait des recherches sur les étrangers en France ». Il a qualifié Khaled Kelkal de « Franco-maghrébin », celui-ci ne pouvait donc pas être considéré comme un étranger en France [14]. Et lui, le sociologue, n'était pas non plus un étranger quelconque, mais un Allemand qui posait des questions inspirées par la conception allemande de la nation [15]. Sa situation fait penser à celle de l'émigré-immigré que lui et Jacques Barou ont évoquée dans l'éditorial d'un numéro de la *Revue européenne des migrations internationales* portant sur « Migrations, transnationalisme et diaspora : théorie et études de cas » [16]. Se référant au sociologue Abdelmalek Sayad, ils écrivent qu'« il était pour lui impensable de faire abstraction du lien qui rattachait les immigrés au territoire dans lequel ils avaient été

socialisés ou d'ignorer les trajectoires qu'ils avaient vécues avant leur installation dans le pays où ils résidaient », que « pour être de nature plus souvent idéale que réelle, le lien entre les espaces de départ, de transit et d'arrivée n'en influence pas moins le rapport de l'émigré-immigré aux sociétés auxquelles il participe ». Le face-à-face de Loch avec Kelkal témoigne de ces manifestations du transnationalisme.

### ... et « minorités » autochtones

Un cas semblable d'ingérence allemande pour l'ethnisation de la France s'est manifesté les 20 et 21 novembre 2014 lors du colloque « Situations de plurilinguisme et politiques du multilinguisme en Europe », qui s'est tenu à la Maison Heinrich Heine de la Cité Universitaire de Paris le premier jour, à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense le lendemain [17]. C'était dans la communication de Christian Läßle sur la « promotion du multilinguisme par la participation de minorités linguistiques ». Le long titre initialement annoncé était celui de la thèse [18] qu'il avait soutenue en mai 2014 à l'Université catholique d'Eichstätt-Ingolstadt (Bavière) [19], des « réflexions stratégiques et recommandations pour les actions à entreprendre, à partir de la situation en Espagne et en France » étaient une partie du sujet. Si l'auteur y a traité particulièrement des Catalans et des « Occitans », c'est parce que la situation des premiers « peut être qualifiée d'exemplaire, et est donc un modèle pour de nombreuses autres minorités nationales en Europe », et que, par contraste, les seconds apparaissent comme « l'un des membres les plus faibles parmi les minorités nationales d'Europe », un critère de comparaison étant le « degré de vitalité » des langues dites minoritaires (p. 24 - 25). Comme chez Dietmar Loch, il y a déni de la conception française, non ethnique, de la nation.

La communication de Christian Läßle est un condensé de sa thèse, de même inspiration ethniciste, guidée par la conviction qu' « on ne peut laisser chaque État décider par lui-même s'il y a ou non sur son territoire national tel groupe de nationalité étrangère, ce qui lui permettrait de nier la présence de cette minorité et de contrevenir ainsi aux obligations de droit international » (p. 90, note 375). Dans la version écrite qu'il en a distribuée aux auditeurs présents, il signale qu' « en France n'existent officiellement ni minorités linguistiques ni langues minoritaires », mais que « ces notions sont d'usage courant dans le discours scientifique ». Il avait expliqué dans la thèse qu'il utilisait la notion de minorité(s) nationale(s) pour désigner des « minorités ethniques, linguistiques et culturelles », « en référence à la terminologie des documents de droit international de la politique européenne relative aux minorités » (p. 13, note 9). Il s'appuyait entre autres sur le « Dictionnaire de la protection des minorités en Europe » [20] de Gabriel N. Toggenburg et Günther Rautz [21], paru en 2010, qu'il mentionne également dans sa communication. Les deux auteurs écrivent qu' « assimiler la notion de minorité linguistique à "minorité nationale" ou à "groupe ethnique" ( *Volkgruppe*) est justifié dans la plupart des cas », que ces notions tirent leur légitimité d'éléments essentiels de « la communauté de souche (*Abstammungsgemeinschaft*) vécue consciemment en tant que telle (...) ». Dès sa parution, Toggenburg et Rautz ont présenté leur ouvrage dans le cadre de l'Institut du droit des minorités de l'*European Academy of Bozen/Bolzano* (EURAC). La vice-présidente de la FUEV a participé à cette manifestation [22].



Dans le texte de la communication, tout comme dans sa thèse, Läßle emploie le mot *Volksgruppe*, et se trouve donc à l'unisson avec la FUEV (V, pour *Volksgruppe*, communauté, groupe ethnique). Le fait que ce mot est utilisé aujourd'hui avec autant de naturel en France, qu'il a eu droit de cité lors de ce colloque à Paris, alors qu'il aurait dû cesser d'exister après 1945, rester relégué dans la LTI, la *Lingua Tertii Imperii* décrite par Victor Klemperer, révèle une certaine efficacité du prosélytisme ethniciste. Le mot figure également, autre exemple, dans un appel à communications pour un colloque du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) en ligne sur le site du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne : « États et groupes ethniques (*Staaten und Volksgruppen*) », aux prises avec les évolutions et événements actuels, y sont mis sur le même plan [23]. Est-ce avec la caution des établissements [24], tous français, membres du CIERA ?

## OSCE 2016, année allemande

Cette année, après une première fois en 1991, c'est l'Allemagne qui exerce la présidence tournante de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, avec trois priorités : « Renouveler le dialogue, rétablir la confiance, restaurer la sécurité ». La « dimension humaine » est au centre des préoccupations du gouvernement fédéral, en particulier « la situation des minorités en période de crise de même que leur contribution positive à l'intégration sociale et leur potentiel de trait d'union dans les relations interétatiques » [25]. Le ministre des Affaires étrangères en avait déjà parlé le 2 juillet 2015 devant le Conseil permanent de l'OSCE, dans sa présentation des trois « piliers » de la future présidence allemande : « Aujourd'hui, à l'Est comme à l'Ouest, le continent européen est très, très divers. Dans des États modernes, les minorités devraient être protégées, pour qu'elles rassemblent les sociétés plutôt que de les diviser » [26].

Le 26 mars 2015, à Berlin, lors de la cérémonie pour le 60ème anniversaire des Déclarations de Bonn-Copenhague sur le statut des minorités allemande et danoise de part et d'autre de la frontière entre le Danemark et l'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier avait érigé en modèle cette politique des minorités réussie et « ses propositions résonnant bien au-delà de l'Allemagne et du Danemark ». Il avait fait l'éloge de la ville de Flensburg (Schleswig-Holstein), devenue « un lieu central pour la question des minorités à l'échelle internationale », avec le siège de l'*European Centre for Minority Issues* (ECMI) et celui de la *Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen* (FUEV), « qui s'investit pour les droits d'environ 300 minorités nationales en Europe », avant d'ajouter : « Nous allons mettre votre expertise au service de notre politique étrangère ! » [27] Un mois auparavant déjà, Ralf Beste, le directeur suppléant de l'état-major de planification du ministère des Affaires étrangères, s'était rendu auprès de la FUEV pour préparer cette collaboration à trois [28].



La FUEV n'est pas qu'un simple figurant dans cette séquence. Lors d'une réunion « à haut niveau » sur la « contribution de l'OSCE à la protection des minorités nationales », les 29 et 30 octobre 2015, elle avait été la seule ONG européenne invitée, en la personne de Hans Heinrich Hansen, son président [29]. Il s'agissait de faire un état des lieux dans les différents États, sous l'angle, entre autres, que proposent les « Recommandations de Bolzano/Bozen » élaborées en 2008 à l'initiative de Gabriel N. Toggenburg [30]. À cette occasion, Astrid Thors, Haut-commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, un poste créé en 1992, a exprimé toute son estime envers Hansen. Le 18 mai 2016, à « Breslau/Wroclaw », c'est elle qui prononcera le discours d'ouverture du Congrès annuel de la FUEV [31]. Hansen : « Nous sommes heureux que le Haut-commissaire Astrid Thors ait accepté, pour partager avec nous ses expériences et ses idées sur la protection des minorités en Europe ». Dans un communiqué du 17 mai 2016 relatif à ce congrès, Hartmut Koschyk, Chargé des questions des rapatriés et des minorités nationales au gouvernement fédéral, a fait savoir que « dans le cadre de la présidence allemande de l'OSCE, le ministère allemand des Affaires étrangères a demandé à la FUEV d'étudier et de définir le rôle des minorités nationales en tant que constructeurs de ponts entre les États, afin d'ouvrir la voie à des solutions internationales en Europe. » [32]

## Conclusion

Avec « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », la France est sûrement moins désunie que si elle était engagée dans un processus de soumission étranger à sa culture politique et à son histoire. En essayant de nous diviser, pour mettre les citoyens issus de l'immigration d'un côté, les autochtones de l'autre, et tous au service de la dislocation, les ethniciseurs nous font prendre conscience de l'unité nationale, ce bien précieux. L'été 1792, les manifestes de Brunswick, qui voulaient effrayer, ont provoqué l'inverse, et ce fut Valmy.

**Yvonne Bollmann**, universitaire, auteur de *La tentation allemande* (1998), *La Bataille des langues en Europe* (2001), *Ce que veut l'Allemagne* (2003)

---

[1] *M Le magazine du Monde*, 19 septembre 2015, p. 65 - 70.

[2] Le 3 octobre 1992 à Vaulx-en-Velin. Texte de l'entretien et analyse du cas Kelkal par Dietmar Loch sur <https://upvericsoriano.files.wordpress.com/2009/06/dossier-kaled-kelkal.pdf>

[3] [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/ausfuhrlicher\\_lebenslauf\\_dl.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/ausfuhrlicher_lebenslauf_dl.pdf) p. 3 et [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv\\_detaille\\_dl.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv_detaille_dl.pdf) p. 4.

[4] Dans *Frankreich - Jahrbuch 1993* (p. 99 - 115), une publication annuelle du *Deutsch-Französisches Institut* (dfi, à Ludwigsburg).

[5] [http://www.ofaj.org/sites/default/files/OFAJ\\_Glossar\\_Internet\\_0.pdf](http://www.ofaj.org/sites/default/files/OFAJ_Glossar_Internet_0.pdf) p. X-XI. Coauteur : le sociologue Didier Lapeyronnie. Copie :



[6] [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv\\_detaille\\_dl.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv_detaille_dl.pdf) p.10. Voir le programme de ce colloque sur [http://ireenat.univ-lille2.fr/pages-actualites/detail-article/archive/2012/novembre/article/colloque-du-ceraps-4-et-5-novembre-2010-ceraps-conferen-ce-novembre-4th-5th-2010.html?tx\\_ttnews%5BbackPid%5D=334cHash=1fb0f356df](http://ireenat.univ-lille2.fr/pages-actualites/detail-article/archive/2012/novembre/article/colloque-du-ceraps-4-et-5-novembre-2010-ceraps-conferen-ce-novembre-4th-5th-2010.html?tx_ttnews%5BbackPid%5D=334cHash=1fb0f356df) Plusieurs contributions ont pour thème les minorités ethniques, par exemple « Ethnic Citizenship Regimes. Europeanisation, Post-War Migration and Redressing Past Wrongs in Germany, Hungary and Poland » (Aleksandra Maatsch), « Ethno-cultural boundaries of citizenship. The cases of Ireland and Romania » (Costica Dumbrava).

[7] <http://www.ecmi.de/press/details/ecmi-participates-in-conference-on-citizenship-and-democracy-154/> et <http://www.ecmi.de/about/about-ecmi/about-ecmi-german/> Sur l'histoire de l'ECMI, voir <http://www.ecmi.de/about/history/>

[8] <http://www.infoecmi.eu/index.php/from-schleswig-holstein-to-western-balkans-a-new-project-launch/> Sur la Corse : <http://www.ecmi.de/about/about-ecmi/starting-ecmi/> et [edoc.vifapol.de/opus/volltexte/2009/1428/pdf/report\\_5.pdf](http://edoc.vifapol.de/opus/volltexte/2009/1428/pdf/report_5.pdf) (copie). FUEN/FUEV : *Federal Union of European Nationalities/Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen* : à la FUEV, un processus d'anglicisation est en cours, *nationality* est moins parlant que *Volksgruppe*. Sur son site internet, le français a quasiment disparu. Avant, on y parlait de l'UFCE, pour : Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes, confondant en un seul E « ethnique » et « européen ». Le Conseil de l'Europe travaille en lien étroit avec la FUEV, l'UFCE y reste présente dans les textes, voir par exemple <http://www.lecanardrepublicain.net/IMG/pdf/document.pdf>, p.1. La langue de travail de l'ECMI est l'anglais.

[9] [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv\\_detaille\\_dl.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/cv_detaille_dl.pdf) p. 8. Pacte [Politiques publiques, Action politique, Territoires] est une unité mixte de recherche du CNRS, de Sciences Po Grenoble et de l'Université Grenoble Alpes.

[10] [http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr/pageweb/sources/RA\\_LR\\_RAPPORT\\_09.11.450.pdf](http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr/pageweb/sources/RA_LR_RAPPORT_09.11.450.pdf) (copie) et [http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Deliberation\\_du\\_conseil\\_regional.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Deliberation_du_conseil_regional.pdf) (copie)

[11] <http://languebretonne.canalblog.com/archives/2014/02/16/29227158.html>

[12] [http://www.europaethnica.at/upload/EE\\_3-4\\_2015\\_iv.pdf](http://www.europaethnica.at/upload/EE_3-4_2015_iv.pdf) (copie) et <http://www.europaethnica.at/about/redaktion>

[13] <https://upvericoriano.files.wordpress.com/2009/06/dossier-khaled-kelkal.pdf>. Parlant de l'Iran, Kelkal met à part les chiites, qui « ne sont pas des musulmans » : « Et même le chiisme a été créé par un juif. Parce qu'à l'époque, les juifs, ils étaient tellement repoussés, ils avaient peur de mourir. Qu'est-ce qu'ils ont créé ? Une sorte de secte, le chiisme, pour pouvoir s'intégrer avec les Arabes. Et à partir de là, eux, ils ne sont plus des musulmans. » (p. 9).

[14] L'écrivain algérien Salim Bachi a rappelé que « ce garçon était français », voir <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20120326.OBS4584/mohamed-merah-ressemble-beaucoup-a-khaled-kelkal.html>

[15] Allemand « de naissance », Dietmar Loch est Français depuis le 17 octobre 2012 - [http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/ausfuhrlicher\\_lebenslauf\\_dl.pdf](http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/ausfuhrlicher_lebenslauf_dl.pdf) p. 3.

[16] <https://remi.revues.org/5714>, 2012, p. 7 - 12.

[17] <http://www.maison-heinrich-heine.fr/fr/colloque-plurilinguisme/>

[18] <https://opus4.kobv.de/opus4-ku-eichstaett/frontdoor/index/index/docId/195> cliquer à droite sur Dissertation Christian Läßle

[19] Cette université est « la seule université catholique de l'espace germanophone ». Elle propose un double cursus intégré franco-allemand en sciences politiques, en partenariat avec l'Institut d'Études Politiques de Rennes. Voir [http://www.ku.de/fileadmin/sciencespo/pdf/ueberblick\\_b\\_m.pdf](http://www.ku.de/fileadmin/sciencespo/pdf/ueberblick_b_m.pdf)

[20] *ABC des Minderheitenschutzes in Europa*, 2010. Rita Süßmuth (CDU), ancienne présidente du Bundestag et ancien ministre fédéral, en a écrit la préface. Gabriel N. Toggenburg est depuis 2009 responsable de programmes de recherche (droit) à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

[21] Voir par exemple <http://www.adz.ro/meinung-und-bericht/artikel-meinung-und-bericht/artikel/diversitaet-verantwortung-und-reichtum-zugleich/>, ainsi que <http://www.eurac.edu/en/research/autonomies/minrig/publications/Documents/EDAP/Lebenslauf%20Toggenburg%20Gabriel%20N.pdf> (p. 1, II. Experience) à propos de l'*European Yearbook of Minority Issues*, l'une des publications de l'ECMI.

[22] <http://www.eurac.edu/en/research/autonomies/minrig/Pages/newsdetails.aspx?entryid=101314>

## France, question(s) allemande(s)

---

[23] <http://www.ciera.fr/ciera/coalescence-or-collapse>. Cliquer sur CFP - Langfassung, « *Volksgruppe* » est employé p. 1, dernière ligne. Dans la version anglaise : « *communities* ». Le colloque aura lieu à Washington en décembre 2016.

[24] [http://www.ciera.fr/ciera/spip.php?page=groupe\\_mot&id\\_groupe=19](http://www.ciera.fr/ciera/spip.php?page=groupe_mot&id_groupe=19)

[25] <http://www.osce.org/fr/cio/218171?download=true>

[26] [http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Reden/2015/150702-BM\\_OSZE.html?nn=339100](http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Reden/2015/150702-BM_OSZE.html?nn=339100). Peut-être une allusion à la France, cet État moderne ouest-européen peuplé de prétendues minorités ethniques ?

[27] [http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Reden/2015/150326\\_BM\\_Bonn\\_Kopenhagener\\_Erklaerung.html](http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Reden/2015/150326_BM_Bonn_Kopenhagener_Erklaerung.html)

[28]

<https://www.fuen.org/de/news/einzelansicht/article/german-foreign-affairs-minister-steinmeier-pleads-for-dialogue-trust-and-stronger-participation-of-civil-society-in-the-osce/>

[29] <http://www.osce.org/odihr/182056?download=true> et

<https://www.fuen.org/de/news/einzelansicht/article/fuen-president-hans-heinrich-hansen-in-vienna-the-basic-principles-for-successful-minority-policy-are-equality-and-genuine-dialogue-among-equals/>. Le successeur de H.H.Hansen à la tête de la FUEN a été élu le 22 mai 2016, Loránt Vincze, un « Allemand de Roumanie ».

[30] [www.osce.org/hcnm/33633?download=true](http://www.osce.org/hcnm/33633?download=true)

[31] <https://www.fuen.org/de/kongresse/congress-2016/programme/>. En pdf.

[32] <https://www.fuen.org/de/kongresse/congress-2016/news-pressemitteilungen/> et <http://www.bmi.bund.de/SharedDocs/Kurzmeldungen/AUSB/DE/fuev-kongress-2016-breslau.html>